

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	59 (1930)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	La fièvre des rats

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA FIÈVRE DES RATS

D'où vient cette expression « la fièvre des rats » ? On sait que, dans la folie produite par l'alcoolisme, les malheureux qui en sont atteints voient facilement, dans leurs hallucinations, des choses effrayantes : feu, bêtes féroces, démons, précipices, etc. Nous nous souvenons avoir eu à l'école même un fils d'alcoolique qui parfois voyait du feu et un autre qui voyait un homme bleu, pauvres victimes de pères buveurs.

Mais on dit que les fous alcooliques voient souvent des rats. De là l'expression courante : « fièvre des rats ». Voici une historiette que la plupart de nos lecteurs connaissent déjà, mais qu'il n'est pas inutile de rappeler. La morale qui en ressort sera toujours vraie.

Un ouvrier raconta un matin à sa femme et à son fils son rêve de la nuit. Il avait vu quatre rats rôder autour de lui. Le premier était gros et gras, les deux suivants très maigres et le quatrième aveugle.

Le brave homme, très superstitieux, était bien inquiet, ayant entendu dire que les rats portent malheur. Sa femme, aussi superstitieuse que lui, n'était pas moins troublée et cherchait en vain une explication. Leur petit garçon fut le Joseph qui expliqua le songe du nouveau Pharaon :

— Papa, dit-il, le rat gros et gras, c'est le cabaretier, chez qui tu portes tout ton argent. Les deux rats maigres, c'est maman et moi. L'aveugle, c'est toi !

Il fallut bien reconnaître que l'enfant avait deviné juste.

Dans combien de familles, le père est un rat aveugle, la mère et les enfants, des rats maigres ?

*L'Ermite de T.*

## Communications du Comité de la Société fribourgeoise d'Education

### I

Le Comité de la Société fribourgeoise d'Education a choisi la question suivante, qui sera mise à l'étude incessamment et discutée à la réunion générale de 1931 :

Les devoirs (oraux et écrits) à domicile en fonction de l'activité personnelle de l'enfant.

### II

Dans sa séance du 20 février, le Comité de la Société fribourgeoise d'Education a décidé unanimement d'inviter tous les membres du corps enseignant fribourgeois de s'intéresser activement au succès de la loi Musy sur le régime des alcools et d'user de son influence pour la faire aboutir, le 6 avril. Il estime que pareille action rentre pleinement dans le domaine de l'éducation et doit se placer parmi les préoccupations des éducateurs. Ceux-ci n'ont que trop souvent l'occasion de constater les funestes effets de l'alcoolisme des ascendants sur les enfants qui leur sont confiés. Ils considèrent au reste comme une tâche naturelle de collaborer à tout ce qui est un progrès social et moral.

On pourrait utilement faire en classe une leçon sur cette loi, son but, ses avantages, sa nécessité, aux élèves des cours supérieurs.

On les conduira voir le film « Quand mûrissent nos fruits », si intuitif, si varié et si convaincant.